

P23/E2,148



Bureau du Greffier de la Cité
Hôtel de Ville.

Ste. Cunégonde, 7 Janvier, 1898, 18

Province de Québec
Cité de Ste. Cunégonde
de Montréal,

Extrait du livre des délibérations du Conseil de la Cité de Ste.
Cunégonde de Montréal:

Séance du 5 Janvier, 1898

Lue une réclamation de la cité de St-Henri pour taxe d'é-
gout, de \$191.75,

Mons. l'échevin H. Morin propose secondé par Mons. l'éche-
vin J.L. Charbonneau,

Que le Greffier reçoive instruction d'informer le Greffier-
Trésorier de la dite Cité, que la Cité de Ste. Cunégonde n'a jamais
dû et ne reconnaît pas devoir la sus-dite taxe.

Proposé en amendement par Mons. l'échevin C.P. Fabien, se-
condé par Mons. l'échevin M.E. Lyburner,

Que la dite réclamation et toutes informations la conser-
nant soient soumises à l'avocat de la cité.

L'amendement étant mis aux voix est unanimement adopté et
la motion principale est déclarée perdue.

Certifié vrai extrait du livre des délibérations
du Conseil de la cité de Ste. Cunégonde de Montréal,

*Je vous informerais de la décision
finale du Conseil à ce sujet aussitôt
qu'il sera pris*

J.P.V.

J.P. Veber
Greffier & Trésorier,

P23/E2, 148

[Faint, mostly illegible handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page.]



CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 7464

Ste Cunégonde
retape d'Égypte.
#191.75

7/1/98



P23/E2,148

Province de Québec)
 Cité de Saint Henri)

Aux Habitants de la Cité de Saint Henri et a tous ceux qu'il appartiendra.

A une assemblée générale des Electeurs Municipaux de la Cité de Saint Henri tenue a Saint Henri en la salle de l'Hotel-de-Ville lundi le dixième jour de Janvier 1898 aux fins de procéder a la nomination pour la charge de Maire de la Cité de Saint Henri en remplacement de Mr.Eugène Guay dont le terme d'office est expiré et de quatre Echevins comme suit savoir:- Un en remplacement de Mr.Wilbrod Labrèche pour le Quartier Saint Henri, un en remplacement de Mr.Napoléon Lavoie pour le Quartier St.Antoine, un en remplacement de Mr.Grégoire Meloche pour le Quartier St.Jacques, et un en remplacement de Mr.Clément Lafleur pour le Quartier St.Augustin.

Attendu qu'il n'y a qu'une personne de mise en nomination pour la charge de Maire de la Cité de Saint Henri savoir Monsieur Eugène Guay Manufacturier de la Cité de Saint Henri, en conséquence Mr.Eugène Guay est proclamé élu Maire de la Cité de Saint Henri pour le prochain terme.

Attendu qu'il n'y a qu'une personne de mise en nomination pour la charge d'Echevin pour le Quartier Saint Antoine savoir:-Monsieur Napoléon Lavoie Contracteur de la Cité de St. Henri est proclamé élu Echevin de la Cité de Saint Henri pour le Quartier Saint Antoine.

✓ Mr
 Napoléon Lavoie

Attendu qu'il n'y a qu'une personne de mise en nomination pour la charge d'Echevin pour le Quartier Saint Henri savoir:- Mr.Wilbrod Labrèche, Mr.Wilbrod Labrèche est proclamé élu Echevin de la Cité de Saint Henri pour le Quartier Saint Henri.

Attendu qu'il n'y a qu'une personne de mise en nomination pour la charge d'Echevin pour le Quartier Saint Jacques Savoir:- Mr.Joseph Villeneuve Commerçant de la Cité de Saint Henri, Mr.Joseph Villeneuve est proclamé élu Echevin de la Cité de Saint Henri pour le Quartier Saint Jacques.

P23/E2,148

Et attendu qu'il y a plus qu'une personne de mise en nomination pour la charge d'Echevin de la Cité de Saint Henri pour représenter le Quartier Saint Augustin savoir:-
Mr. Clément Lafleur Manufacturier de la Cité de Saint Henri et Mr. Wilfrid Robidoux Epicier de la Cité de Saint Henri, un ~~poll~~ poll a été accordé pour le dit Quartier Saint Augustin, lequel poll sera tenu dans le dit Quartier aux endroits indiqués par proclamation du Greffier Trésorier et ex Officio Président de l'élection Lundi le Dix-Septième jour de Janvier Mil huit cent quatre vingt dix huit (1898) a neuf heures du matin du même jour conformément a la loi.

Donné a Saint Henri les jours, mois et an susdits.

L. M. Senecal

Greffier et Trésorier et

Ex Officio Président de l'élection.

W.S. & B. PARAGON LINEN
MADE IN U.S.A.

P23/E2,148

Province de Québec
Cité de Saint Henri

Je soussigné Adolphe Senecal de la Cité de Saint Henri et résidant dans la dite Cité certifie par les présentes et fais rapport sous mon serment d'office que le Dixième jour de Janvier Mil huit cent quatre vingt dix ~~huit~~ j'ai affiché une vraie copie dûment certifiée de l'avis public ci-annexée.

En foi de quoi j'ai fait et donné ce présent rapport ce Onzième jour de Janvier Mil huit cent quatre vingt dix huit.

Adolphe Senecal
Constable Spécial

MADE IN U.S.A.
W.S. & B. PARAGON LINEN

CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 7465

Nomination
Rapport.

10/1/98



P23/E2,148

P23/E2,148

Province de Québec
Cité de Saint Henri

ELECTIONS DE 1898

Je soussigné certifie par les présentes que le Maire élu
pour la Cité de Saint Henri comme ayant été le seul mis
en nomination a la charge de Maire pour ladite Cité de Saint
Henri est Monsieur EUGENE GUAY.

(Signé) *L. N. Senechal*

Greffier et Trésorier et Ex Off.
Président de l'élection.

*Vraie Copie de
ceci signifié a
M^r Eug Guay le
dix Janvier 1898
par L. N. Senechal*

L. N. Senechal

P23/E2,148

Province de Québec
Cité de Saint Henri

ELECTIONS DE 1898

Je soussigné certifie par les présentes que l'Echevin élu

pour le Quartier Saint Jacques de la Cité de SAINT HENRI

comme ayant été le seul mis en nomination a la charge d'Echevin

pour le dit Quartier est Monsieur JOSEPH VILLENEUVE.

(signé) L. M. Senecal
Une copie de
cet avis signifié
à M. Jos Villeneuve
le 10 juillet 1898
par L. M. Senecal
L. M. Senecal

Greffier et Trésorier et Ex Off.

Président de l'élection.

P23/E2,148

Province de Québec
Cité de Saint Henri

ELECTIONS DE 1898

Je soussigné certifie par les présentes que l'Echevin élu

pour le Quartier SAINT HENRI de la Cité de SAINT HENRI comme

ayant été le seul mis en nomination a la charge d'Echevin

pour le dit Quartier est Monsieur WILBROD LABRECHE.

Chaque copie de (signé)

et avis signifié
à M. Wilbrod Labreche

le 10 Janvier 1898

par L. N. Senecal

L. N. Senecal

Greffier et Trésorier et Ex Off.
Président de l'élection.

L. N. Senecal

P23/E2,148

Province de Québec
Cité de Saint Henri

ELECTIONS DE 1898

Je soussigné certifie par les présentes que l'Echevin élu
pour le Quartier SAINT ANTOINE de la Cité de SAINT HENRI
comme ayant été le seul mis en nomination a la charge d'Eche-
vin pour le dit Quartier est MONSIEUR NAPOLEON LAVOIE

(signé)

L. M. Senechal

Une copie de
cet avis signifié
a M. Miles Labeche
le 10 janvier 1898
par L. M. Senechal
L. M. Senechal

Greffier et Trésorier et Ex Off.
Président de l'élection.

Janv.



P23/E2, 148

CITE DE ST.-HENRI.

Archive No 7466

*Certificats du
Maire et des Leche-
rins -*

10/1/98



P23/E2,148

P23/E2,148

No. 19527
Subj. 8

18849-6538
18870-6358

DEPARTMENT of RAILWAYS & CANALS,
Montreal Division,

-----ooOoo-----
Superintending Engineer's Office,
Montreal, 14 Janvier, 1898

Cher Monsieur,

Une certaine somme d'argent a été votée à la dernière Session du Parlement, pour l'approfondissement et l'élargissement de la rivière St Pierre, dans les limites de votre municipalité -

Le Département des Chemins de Fer & Canaux se prépare à faire des travaux sous peu, mais avant de les entreprendre, il est désirable d'avoir les autorisations nécessaires de la part des propriétaires riverains -

Je viens donc vous demander d'obtenir de chacun des propriétaires intéressés, la permission pleine et entière de faire les travaux en question, de passer sur leurs propriétés &c. Tous, vous le comprenez, ont intérêt à l'amélioration du cours d'eau et je suppose que vous ne rencontrerez aucune opposition de leur part -

Veuillez croire, cher Monsieur, à mes meilleurs sentiments -

Bien à vous,

Ernest Musseau

Ing. Surt.

M^r. L^e. Kap. Senecal.

Secrétaire.
Ville de St-Henri
St-Henri.

*Retenu @
15 Jan. 1898
L.M.
L.M.*

CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 7467

Dep. des Chemins fers
& Canaux
re Pte. Rivière St Pierre

14/1/98



P23/E2,148

P23/E2,148

Province de Québec)
District de Montréal)
Cité de Saint-Henri.)

AUX HABITANTS DE LA CITE DE SAINT-HENRI ET A TOUS

CEUX QU'IL APPARTIENT.

Avis est par les présentes donné:

Que le 19 décembre 1897, un cheval sous N^o poil noir, avec une tache blanche en forme de lune dans le front, a été trouvé errant sur la rue Beaudoin, dans la cité de Saint-Henri, et qu'il a été mis en fourrière dans l'enclos public de la cité de Saint-Henri, lequel enclos se trouve situé sur la rue St-Jacques, dans la dite cité.

Qu'à défaut de la réclamation du dit cheval par le propriétaire et du paiement des dépenses, amendes, honoraires et frais encourus, ainsi que les dommages s'il y a lieu, le dit animal sera vendu à l'enchère le 22 Janvier courant, à l'endroit plus haut décrit sous le nom d'enclos public de la cité de Saint-Henri, par le soussigné.

J. M. Massy

Chef de Police et gardien de l'enclos public,

*J^d soussigné Charles Lafare
constable de la cité de Saint-Henri,
fais rapport par les présentes, sous
mon serment, de l'office que samedi,
le quinze janvier courant à la de-
mande de M. Massy, gardien
de l'enclos public de la dite cité susdite
j'ai affiché à la porte de l'église par-
rochiale et à la porte de l'Ho-
tel de ville ~~des~~ ententes ordonnées
de publication des avis publics et en
ce d'usage en y apposant une copie
dûment certifiée du dit avis.*

*Assesment devant moi
à St-Henri del district
ce 15 janvier 1898.*

*Appréhensions
J.P.*

Ch. Lafare

CITE DE ST.-HENRI.

Archive No 7468

Avis du gardien de
l'Enclos public & rapport
de publication

18/1/98



P23/E2,148

P23/E2,148

The William Buck Stove Co., Limited.
SUCCESSORS TO



Brantford, January 11th. 1898.
CANADA.

L.N. Senecal Esq.,
St. Henri, Que.

Dear Sir:--

We duly received your favor of the 8th. and have carefully noted same.

^aThe meeting of the directors of our Company will be held next week when the matter will be brought before them, and you may expect an answer in due course. In the meantime we beg to remain,

Yours very truly,

The WILLIAM BUCK STOVE CO., Limited.

Per *W. P. Duce* President.

CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 7469

Wm Buck Store Co.
re avantages -
11/1/98



P23/E2,148

P23/E2,148

Commissaires d'Écoles

Telephone des Marchands 1357

POUR LA

MUNICIPALITE SCOLAIRE

3 PLACE ST. HENRI, HOTEL-DE-VILLE

DE ST. HENRI, P. Q.

B. P. BOITE 92

St. Henri de Montréal, le 8 Janvier 1898

*A Son Honneur le maire & à M. M. les Echevins de la
Cité de St. Henri.*

Messieurs,

*J'ai reçu instruction
de M. M. les Commissaires d'Écoles de
demander à votre Honorable Conseil, s'il
entend procéder à l'expropriation du
Collège St. Henri, si oui, quel est leur
arbitre, afin que la Commission sache
à quoi s'en tenir sur cette question*

*Je demeure avec considération
Votre humble serviteur,
H. Daigneau.
Sec. Ins.*

Comité

P23/E2,148

Commissaires d'Écoles

Telephone des Marchands 1357

POUR LA

MUNICIPALITE SCOLAIRE

3 PLACE ST. HENRI, HOTEL-DE-VILLE

DE ST. HENRI, P. Q.

B. P. BOITE 92

St. Henri de Montréal, le 8 Janvier 1898

*A Son Honneur le maire & à M. M. les Echevins de la
Cité de St. Henri,*

Messieurs,

*J'ai reçu instruction
de M. M. les Commissaires d'Écoles de
demander à votre Honorable Conseil, s'il
entend procéder à l'expropriation du
Collège St. Henri, si oui, quel est leur
arbitre, afin que la Commission sache
à quoi s'en tenir sur cette question*

*Je demeure avec considération
Votre humble serviteur,
J. Daigneau.
Sec. Trés.*

Comité

P23/E2, 148



GITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 7470

Commission Scolai-
re re l'prop. du
College -

18/1/98

18



P23/E2,148

P23/E2,148

Montreal Street Railway Co.

Street Railway Chambers

Office of
THE SECRETARY.

574 CRAIG STREET.

Montreal, Jan. 19, 1898.

L. N. Sénécal, Esq.,

Clerk & Treasurer, St. HENRI,
P.O.

Dear Sir:-

I am in receipt of your letter of the 15th inst.,
in reply to mine of the 14th. Your explanation in regard
to this amount of twenty-five dollars is quite satisfactory,
and the amount has been approved for payment.

Yours truly,

Martin H. Wallis

Secretary.

P23/E2,148

Montreal Street Railway Co.

Street Railway Chambers

Office of
THE SECRETARY.

574 CRAIG STREET.

Montreal, Jan. 14, 1898.

L.H. Senecal, Esq.,
Secretary-Treasurer,
St. Henri, Que.

Dear Sir:-

Referring to the attached account for \$25.00, rendered against this Company by your Municipality for one-half of rent of ground used last year for depositing snow. I shall be glad to learn from you why this account is rendered against us.- It is the first time that we have received a similar account from you.

Yours truly,

Martin D. Walle

Secretary.

E.

*Rep. ce 15 Jan 1898
L.H.S.*

CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 7471

Mont. Street Ry. Coy.
(Watts)

re compte de \$25⁰⁰

19/1/98



P23/E2,148

St Henri 19 Janvier 1898

A Monsieur le Maire et à
Messieurs les Echevins de la Cité de St-Henri

Messieurs

J'ai l'honneur de vous soumettre
mon rapport annuel sur les opérations du
Département de feu et de la Police pour
l'année expirant le 31 Décembre 1897

Durant l'année qui vient de se
terminer, il y a eu 56 feux et 14 fausses alarmes
de plus nous avons été appelés à rendre service
à nos voisins 3 fois à St-Cunifonde et
2 fois au Village Lurcot ce qui fait que
notre brigade a travaillé à 61 feux durant
l'année.

Dans tous les cas les incendies ont
été maîtrisés dès notre arrivée sur les lieux
et combattus avec succès.

Le tableau suivant expliquera les quartiers
où les feux et les fausses alarmes ont appelé
les pompiers durant l'année dernière.

	Feux	Fausse Alarme
Quartier St-Henri	17	3
" St-Augustin	17	3
" St-Antoine	10	3
" St-Jacques	12	5
	<u>56</u>	14
St-Cunifonde	3	"
Village Lurcot	2	"
Total	<u>61</u>	14

J'arrive a present a vous donner le
mouvement de notre Police durant l'année
derniere. et afin de rendre plus court et
plus précis ce rapport je me permets de
mettre sous vos yeux le tableau suivant

Pour Injure - - - - -	109
Par Warrant - - - - -	52
Pour Vol - - - - -	20
Assault indirect - - - - -	1
Stannant - - - - -	21
Troublant la paix - - - - -	5
Pour faux - - - - -	1
Mondiant sans Certificat & Menant leur Chevaux trop vite	2
Colportant sans Licence	25
Assault sur la personne	1
Embarras sur les trottoirs	2
Damage a la propriété	2
Vol de passage sur le G.M.	3
Total - - - - -	252

Personnes Hiberpi dans la Station - 548 -

En proportion de l'augmentation de notre
population je puis dire que la criminalité
n'est pas plus grande que les années
dernieres et que notre population est
aussi paisible et morale qu'elle peut
l'être et qu'elle compare favorablement
un regard a son nombre avec toutes les
autres Villes du Canada.

Le personnel est effectif rempli de
bonne volonté je n'ai qu'à féliciter
mes hommes sur leur bonne volonté
et leur obéissance au service.

Enfin Monsieur Le Maire et Messieurs
vous comprenez mieux que personne
la nécessité qu'il y a pour les citoyens de
notre Ville d'être protégés dans leur biens
et dans leur personnes et vous ferez dans
l'avenir ce que vous avez fait si
généreusement dans le passé pour les
deux départements dont je suis
l'humble Chef

et je me soucierai
avec le plus profond respect

Votre très humble et très dévoué

J. M. Gaddy

Chef du Dept de Feu et Police

P23/E2,148



CITE DE ST.-HENRI.

Archive No 7472

Jean-Marie Massy
Rapport de la Bri-
gade de Feu & Police

19/1/98



P23/E2, 148

P23/E2,148

Province de Québec
Cité de Saint Henri

© Mr. le Maire et a M.M. les Echevins de la
Cité de Saint Henri.

Messieurs:

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport sur la tenue de l'élection du Maire et de quatre Echevins pour l'année 1898 le tout conformément a la loi. J'ai donné les avis publics et fixé la Nomination du Maire et des Echevins le 10 Janvier courant et ai convoqué les Electeurs Municipaux en assemblée générale ce jour là a dix heures de l'avant-midi en la salle de l'Hotel-de-Ville de la Cité. J'ai dressé procès verbal aidé de mon secretaire d'élection assermenté a cette fin et j'ai proclamé élu a la charge de Maire Monsieur Eugène Guay comme étant le seul candidat mis en nomination pour la dite charge de Maire, et M.M. Napoléon Lavoie, Wilbrod Labrèche et Joseph Villeneuve ont été proclamés élus a la charge d'Echevins pour les Quartiers St. Antoine, St. Henri et St. Jacques, comme étant les seules personnes mises en nomination pour les dits Quartiers.

Et attendu qu'il y a eu plus d'une personne de mise en nomination pour la charge ~~aux~~ d'Echevin pour le Quartier St. Augustin savoir M.M. Clément Lafleur et Wilfrid Robidoux, un poll a été accordé pour être tenu Lundi le Dix-Septième jour de Janvier courant de neuf heures du matin a cinq heures de l'après-midi.

Le résultat de la votation ayant donné 478 votes pour Mr. Wilfrid Robidoux et 285 pour Mr Clément Lafleur, j'ai proclamé Monsieur Wilfrid Robidoux élu Echevin pour le dit Quartier St. Augustin avec une majorité de 193 votes.

Permettez-moi Messieurs d'adresser mes plus sincères remerciements aux candidats et membres du Conseil pour leurs bons procédés dans la tenue de la dite Election.

J'offre aussi des remerciements a tous mes officiers d'élection

P23/E2,148

Demeurant avec considération votre tout dévoué
serviteur.

L. M. Senechal

P

Président

Ci-annexé les comptes pour les dépenses générales de la dite
élection. *au montant de \$ 126⁹⁵*

1899- #16775

CITE DE ST.-HENRI.

Archive No

7473

L. Nap. Sénécal
Rapport des Elec-
tions

19/1/98



P23/E2,148

P23/E2,148

St Henri 20 Janvier 1898

Messieurs

Je soussigné
solicite respectueusement de votre honorable
conceit de bien vouloir exproprier ma
propriété étant sur la rue St Jacques je
nomme comme évaluateur Monsieur J. B.
Cyr.

Votre très humble

Dame Voe Marie Senecal

Senecal

P23/E2,148

St Henri 20 Janvier 1898

Messieurs

Je soussigné
solicite respectueusement de votre honorable
conseil de bien vouloir exproprier ma
propriété étant sur la rue St Jacques je
nomme comme évaluateur Monsieur J. B.
Cyr.

Votre très humble

Dame Voe Marie Leneval

Amélie

P23/E2,148



CITE DE ST.-HENRI.

Archive No 7474

Marie Sénécal
re expropriation

20/1/98



P23/E2,148

P23/E2,148

BEAUDIN, CARDINAL, LORANGER & ST. GERMAIN,
AVOCATS,
1598 Rue Notre-Dame.

TELEPHONE BELL 1616.

BUREAU DE POSTE, BOITE 2265.

S. BEAUDIN, C. R.
J. T. CARDINAL, L. L. B.
L. J. LORANGER, L. L. L.
P. ST. GERMAIN, L. L. B.

Montreal, 21 Janvier 1898

Cher Monsieur;
Nous sommes chargés par la suc-
cession Houe C. S. Radier de vous
notifier qu'elle contestera votre
allocation pour cette partie
de votre réclamation contre
M^{rs} Levesque et Pollet, con-
cernant les efforts à moins
que vous ne produisiez un
dividement pour cette partie
de votre privilège dans votre
opinion, est perdue par le
laps de temps. Que la cote
à laisse recourir;

M. Senecal par Bien à vous
Luc St. Germain. Au nom de M. Senecal par

P23/E2,148



CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 7475

Beaudin & Cardinal
re égouts de Dame
Vie J. Lenoir
21/1/98



P23/E2,148

21. Juin 1878

Chambre de Commerce }
 Cité de Ste-Henri }
 Une session de la Chambre de Commerce de la Cité de Ste-Henri au lieu ordinaire des sessions des dits Comités, Vendredi le dix-neufième jour de Juin mil huit cent quatre vingt dix-huit, conformément à la loi à laquelle session présentaient son honorable Maire C^{te} Gray & M^{rs} les Echevins, M^{rs} Robison, Am^{rs} Jullien, M^{rs} Jévoie, M^{rs} Leduc, J^{rs} Sureau & J^{rs} Villeneuve présents sur quinze. Sous la présidence de M^{rs} Leduc, il est adonné et statué par résolution de la Chambre comme suit:

Attendu que la Compagnie dite "The Montreal Water & Power Co." a demandé à la Cité de Ste-Henri un renouvellement de Bille de \$6207.55 dont pour l'intérêt accru sur la balance de l'achat de la quai sur saisi \$100000⁰⁰

Attendu que le Conseil de la Cité a jugé à propos d'accorder la demande de la dite Compagnie.

Il est résolu et adopté à l'unanimité que le Bille de la Compagnie (The Montreal Water & Power Co) soit renouvelé à quatre mois de date de 30 jours courant à 6% d'intérêt par année sur un Bille de \$5207.55 le C^{te} payant un montant d'argent de \$10000 d'intérêt accru, et M^{rs} Billard et le

P23/E2,148

Le Greffier & Meson ont autorisé à enlever
le Bellé par son s'olon ce que se
deut.

M. M. Hodgson sont présents au conseil
en ce qui concerne de la rue St-Marc
jusqu'à la rue Laclaire et en même temps
demandant une réduction de taxe sur sa
manufacture.

à la séance est faite
L. M. Senechal
Greffier
Maire

CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 7476

Comité Général
"Billet Mont W. & P. Co"
"Ouverture Ste Marguerite"
21/1/98



P23/E2,148

P23/E2,148

CANADA INDUSTRIAL CO., (Limited.)
INCORPORATED JAN. 1883.



CAPITAL \$50,000.
Office: 180 St. James St., Room 7,
MONTREAL, P. Q., CANADA.
TELEGRAPHIC ADDRESS:
"FALARDEAU," MONTREAL,
KK CODE.

In answer to

No.

Montreal, 26 Janvier 1898

À Mr. J. Meloche

Contracteur & c
Westmount

Dear Sir,
Monsieur,

À propos de l'expropriation Melly-Falardeau
& autres, dont vous et moi avons dernièrement causé à
plusieurs reprises, je vous autorise à faire toutes les démarches
possibles auprès du Conseil de Ville et des personnes autorisées
aux fins d'arriver à un règlement à l'amiable de cette diffi-
cile affaire qui n'est pas encore comprise, parce que l'on a jamais
procédé régulièrement et en hommes d'affaires.

Si le Conseil consent à accorder un règlement
juste et équitable sur les bases dont nous avons causé, je
vous garantis que je le ferai accepter par les intéressés.

Cordialement
votre dévoué

C. W. Falardeau

Président des égoutiers.

CITE DE ST.-HENRI.

Archive No 7477

C. B. Falardeau
re exprop. J. O'Neil
26/1/98

26



P23/E2,148

26 Janvier 1898

Province de Québec }
Cité de Saint-Henri }

A une session de Comité
Général du Conseil de la Cité de Saint-Henri
tenue à Saint-Henri au lieu ordinaire des
sessions des dits Comités. Mercredi le
vingt-sixième jour de Janvier mil huit cent
quatre-vingt-dix-huit, conformément à la loi à
laquelle session surprésent. M M les
Echevins, W. Robitoux, N. Leclair, P. Lavoie,
A. J. Taillefer, S. W. Vallières, et J. Villeneuve
formant un quorum sous la présidence
de M. Lechevalier A. J. Taillefer.

Il est ordonné et statué par résolution du
Comité comme suit:

Résolu et adopté à l'unanimité que le
Président du Comité des Chemins soit au-
torisé à faire faire les travaux d'urgence
pour l'enlèvement des neiges des rues
et que les fonds nécessaires soient votés à
cette fin, pour les jours des neiges ainsi que
les rues transversales.

Résolu et adopté à l'unanimité que les
voies de la Cité de Montréal et de Longueuil
sont tenues responsables de tous dommages
qui pourraient résulter du fait que la neige
est déposée sur les rues attenantes.

~~Après lecture et approbation de l'ordre du jour
et de la séance est levée.~~

et la séance est levée

L. M. Sénéchal

Secrétaire A. J. Taillefer

Président

P23/E2,148

Handwritten signatures and text, including a large signature that appears to be 'J. J. P.' and another signature below it.

Main body of handwritten text in French, written in cursive. The text is dense and covers most of the page. It appears to be a formal document or report.



CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 7478

Comite' General
"Elevement de la Neige"
"Protet a Montreal"
Ste Cenevonde
26/1/98



P23/E2,148

P23/E2,148

Reçu de l'effort de l'œuvre de la fête
de St-Henri: la somme de vingt-cinq
Dollars Collection de la Chabot

\$ 25⁰⁰ Benoit & Scallion
St-Henri le 26 Janv. 1898



P23/E2,148

Telephone Bell

3833 NOTRE DAME, ST-HENRI

Montréal, Janvier 7. 1898.
M Corporation
S. Henrie.

Acheté de **BOISSEAU & ROBERGE,**

MARCHANDS EN GROS ET DETAIL DE

TERME:
Strictement Comptant.

Farine, Grain, Fourrage et Bois.

Messieurs,
Veillez payer à M^r Louis Chabot
la somme retenue pour nous. M^r Chabot
nous ayant payé le plein montant de son
Compte.

Vos. devr.
Boisseau & Roberge
P. ars.



CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 7479

Benoit & Scullion
donne reçu de 25⁰⁰
4/1/98

26



P23/E2,148

P23/E2,148

Commissaires d'Ecole
POUR LA
MUNICIPALITE SCOLAIRE
DE ST. HENRI, P. Q.

St. Henri de Montréal, le 26 Janvier 1898

A Son Honneur le Maire et à MM. les Echevins de la
Cité de St. Henri.

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous soumettre humblement que MM. les Commissaires d'Ecoles seraient très heureux de connaître les intentions de votre honorable conseil en ce qui concerne le montant des taxes dues sur la propriété indivisée de Wm Clendenning & Son et dont votre Corporation est devenue propriétaire pour une certaine partie vendue par autorité de justice.

Déjà vous avez autorisé le payment de ces taxes par une résolution, cependant le Shérif de Montréal répond qu'il ne l'a pas reçu et en retarde le remboursement à la Commission Scolaire qui, vous n'en doutez pas, a passablement besoin de ses fonds.

MM. les Commissaires sont confiants que vous voudrez bien prendre la chose en considération afin d'éviter toutes difficultés.

Je me souscris avec considération,

Votre dévoué,

J. Daigneau

Séc. Trés.

P23/E2, 148



CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 7480

*Commission Scolaire
re taxes Clendinning
26/1/98*

26



P23/E2,148

P23/E2,148

délegation

CANADIAN PACIFIC RAILWAY COMPANY.

Form 109
186-2-11-97

Westmount Que STATION.

SUBJECT

Janvier 26 1898

A son Honneur le Maire et
à Messieurs les Echevins de St Henri

Messieurs.

Il y a quelques mois j'avais l'honneur
d'écrire au Conseil de Westmount de s'entendre
avec votre honorable Conseil pour ériger un
escalier reliant Westmount et St Henri.
D'après ce que m'a dit le Gerant du Pacifique
cette Compagnie est prête à construire l'escalier
si les deux municipalités intéressées veulent cons-
truire le trottoir pour y conduire.

J'expose respectueusement la demande suivante
Que votre honorable Conseil délègue un ou deux
Echevins avec ceux que nommera le Conseil
de Westmount pour rencontrer le Gerant du Pacifique
Si votre Honorable Conseil juge à propos qu'un escalier
est nécessaire pour avoir accès à la gare et surtout
pour faire communiquer ces deux Municipalités entre
elles, je vous serai très obligé de prendre ma demande
en prière considération

Je suis très respectueusement messieurs
Votre tout dévoué. J. Inelle agt C.P.R.

P23/E2,148



CITE DE ST. HENRI

Archive No. 7481

C. P. R. (Loiselle)

des escalier -

26/1/98

26



P23/E2,148